



CALR 27 juin 2018 – motion CREO Lengadòc, soutenue par les syndicats suivants :



Le CREO Lengadòc constate

1- Les graves dysfonctionnements institutionnels qui affectent depuis quelques années l'organisation et l'encadrement de l'enseignement de l'occitan

- Les CALR n'ont pas été organisés selon les textes (2 réunions annuelles réduites à une réunion tous les deux ans en moyenne pendant les dernières années, ce qui a introduit du flou dans la gestion des dispositifs d'enseignement, d'autant plus que les CALR n'étaient pas préparés avec le sérieux nécessaire (envoi de textes préparatoires, convocations correctes...))

- Les groupes de travail intermédiaires entre deux CALR, également prévus, n'ont pas été non plus mis en place

- Le dialogue avec notre administration de tutelle a été impossible (lettres au rectorat demeurées sans réponse, de même que les demandes de rendez-vous.

2- Pour le second degré

- la baisse des ressources humaines est vertigineuse : de 56 professeurs au début des années 2000 à une trentaine. Or 14 ETP sont utilisés dans la valence, d'où une perte sèche non compensée pour l'occitan. Conjugué aux effets de la réforme des collèges et à la diminution des moyens d'encadrement et d'animation, cela aboutit à une baisse importante de l'offre d'enseignement.

- La réforme des lycées fait planer de lourdes menaces sur nos enseignements : réduction des possibilités de prise en compte de la LR dans les cursus et examens alors même que la réforme des collèges avait déjà de graves effets sur la diminution des heures.

- Le découragement des professeurs est patent, qui se traduit par des démissions ou un repli sur la valence, alimentant ainsi le cercle vicieux de manque de ressources humaines.

3 – Pour le premier degré :

- Le problème de cohérence des cursus est récurrent ; suivis non assurés du bilingue au collège puis au lycée (Clermont l'Hérault, Saint-Privat les Vieux, Lézignan, Béziers, Montpellier...). Les sites existants sont fragilisés par des attaques plus ou moins insidieuses et on ne sent pas un vrai soutien de l'administration de tutelle. La question du remplacement des maîtres titulaires du CRPE langues régionales n'est pas prise en compte quand elle se pose.

- Le développement du bilinguisme public, pourtant prévu par les textes (dont la convention de janvier 2017) s'est brutalement arrêté depuis 3 ans.

- La suppression du poste de CPD dans l'Hérault, après des décennies de fonctionnement bien rôdé, a choqué. La solution provisoire acceptée par les collègues pour 2017-2018 ne peut plus fonctionner, et la non-publication du poste en temps voulu en rend désormais la mise au mouvement difficile, voire impossible

- Il existe un problème d'information et de formation des maîtres : en plus de la formation bilingue à Carcassonne, il faut prévoir des enseignements optionnels dans les autres ESPEs

Le CREO Lengadòc souhaite un rétablissement de relations constructives avec le Rectorat. Dans cet esprit, après cette réunion de juin, il nous paraît indispensable de prévoir, dès l'automne 2018, les réunions préparatoires à un CALR de fin d'année (2018) afin d'envisager la rentrée 2019.

Il nous paraît également indispensable que notre rectorat donne un signal positif aux familles, aux responsables administratifs, à l'ensemble des enseignants en faveur de l'enseignement des langues régionales : document d'information aux familles, circulaire...